



## **Lundi 24 juin Devant La Cour d'Appel de Paris**

**Nous avons promis d'aller jusqu'au bout de cette bataille judiciaire et nous sommes fiers de plaider devant la Cour d'Appel de Paris le dossier du PSE que nous contestons depuis le premier jour de l'annonce de la fermeture du site d'Aulnay.**

Le rassemblement avec notre Avocat le mardi 18 était d'une réussite totale, car l'échange avec les salariés était riche et ça a permis aux salariés d'avoir un autre discours que celui de certains syndicalistes qui aident la Direction à vider l'usine.

**Le Plan social qui nous a été présenté par PSA en juillet 2012 est complètement illégal et si nous obtenons gain de cause devant la Cour d'Appel de Paris, c'est toute la fermeture du site d'Aulnay qui sera bloquée et tout le processus sera remis en cause et c'est bien l'objectif que nous poursuivons parce que nous estimons que ce qui est fait par PSA jusqu'à présent est contraire au Code du Travail.**

Notre combat pour faire annuler le plan social est l'option la plus juste et la plus avantageuse pour l'ensemble des salariés, puisque aucun licenciement ne peut être prononcé si on arrive à annuler ce plan social.

**Pour soutenir cette bagarre contre le PSE**

**Un rassemblement sera organisé**

**Le Lundi 24 JUIN 2013 à 12H00**

**Sur le parking de la porte 3**

**Départ en covoiturage jusqu'à la gare de Villepinte  
pour prendre le RER B, tous ensemble jusqu'à la station :  
Saint Michel – Notre Dame**

**L'Audience est prévue à 14H**

**Adresse du Tribunal : 4 Boulevard du Palais 75001 Paris**

**Metro 4 : station : cité**

**RER : Saint Michel – Notre Dame**

**SOYEZ NOMBREUX, c'est Important !!**